

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de VEAUCHETTE

du jeudi 11 septembre 2014 à 19 heures 00

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 8 septembre 2014

Membres présents : Mesdames Eliane BAYON, Emilie BOUTHEON, Sylvie CHEVAILLIER, Nadine COURTIAL, Georgette DUBOIS, Carole GOUTTE, Marie LEBRE, Corinne PERRET, Stéphanie VIAL. Messieurs Louis DI BARTOLOMEO, Thierry LASSABLIERE, Jean-Paul TISSOT, Jean-Jacques MURE, Eric VINCENT, Bruno ZMYSLONY.

Membres absents excusés : néant

Secrétaire de séance : BAYON Eliane

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité les comptes-rendus et procès-verbal du 13/03/14, 28/03/14, 10/04/14,17/04/2014, 30/04/14, 05/06/14, 03/07/14, 07/08/14

1- Mise en place télégestion du chauffage dans les locaux de l'école

Mr le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager la mise en place d'un système de télégestion pour optimiser la gestion du chauffage dans le groupe scolaire.

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », à laquelle Veauchette adhère depuis 2012, le SIEL propose une option « Télégestion » comprenant l'installation d'un système de télégestion ainsi que la maintenance.

A cet effet, il convient de préciser les conditions d'intervention du SIEL (cf convention cadre-compétence optionnelle SAGE – option Télégestion).

Financement :

Le coût prévisionnel de l'installation des systèmes de télégestion, est de 6650 € HT qui sera payé en une fois.

La souscription à cette option et la réalisation du projet entraînent le versement d'une contribution annuelle fixe de 200 € pour le site concerné jusqu'à la fin de l'adhésion à la compétence optionnelle « SAGE » (2017). Cette contribution sera inscrite au compte 6554.

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve, à l'unanimité, la souscription à l'option « Télégestion » de la compétence optionnelle « SAGE »,
- _ approuve la contribution de la commune,
- _ autorise M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

2- Gaz Réseau DF installation et hébergement d'équipement de télérelève dans le clocher de l'Eglise

Le conseil municipal, souhaite se documenter sur 2 points avant de délibérer :

- Ondes émises par l'appareil
- Impacte sur le nichoir des chouettes auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui l'a installé dans le clocher.

3- Modification périmètre d'intervention du Service Départemental Incendie et Secours

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le SDIS souhaite découper le village en deux groupes d'interventions :

-Sury-Le-Comtal et Andrézieux-Bouthéon.

Le conseil municipal à l'unanimité, souhaite rester rattaché à la caserne de Sury-Le-Comtal pour la défense de l'ensemble du village.

4- Point sur la rentrée scolaire

Mme Perret fait le point :

6 groupes ont créés dont un groupe de maternelle

1 groupe est composé de 18 enfants maximum.

L'inscription aux temps d'activités périscolaires se fait par période (entre chaque vacance scolaire).

Les enfants sont satisfaits. Il faudra adapter le personnel de la garderie du matin.

Le conseil souhaite imposer la vente des tickets de cantine par carnets de 10 à partir de novembre.

5- Point sur avancement des travaux du PRL

La faillance de la maison gardien est terminée.

D'après l'office de tourisme le nom du PRL, devrait comporter le mot ETANG et pour le conseil général FOREZ.

Le conseil propose « Domaine des Etangs du Forez »

6- Informations diverses

Projet sentiers piétons : Des contacts sont pris pour échanger du terrain communal avec M. Chenel et M. Saint-André Perrin

Aménagement la Rive : Le conseil décide d'acheter des panneaux de basket et d'autres équipements que la commission estimera nécessaire. Bancs etc.

Réunion commission aménagement du territoire : jeudi 18 sept à 18h

La barrière du pont qui permet d'enjamber le verneuil prolongé est en mauvais état. Nous adresserons un courrier à la CALF.

Réunion bulletin municipal : mercredi 17 septembre à 19h

Vide grenier le 5 oct 2014 organisé par le CCAS

Achat matériel école (PC)

Prochain conseil municipal : jeudi 2 octobre 2014 à 19h